

Rapport d'activités 2015

MAISON DE L'URBANISME DU HAINAUT



*Espace Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut*



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation, Concertation, Participation
avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

Table des matières

I. Structuration de la mission	3
1. Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions	3
2. Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL	3
3. Objectifs et outils	3
4. Territoire d'action.....	3
5. Nos partenaires	4
6. Nos publics-cibles	4
7. L'équipe de travail	5
8. Les personnes-ressources	5
II. Les activités réalisées en 2015	6
1. L'information et le conseil.....	6
1. <i>Services fournis</i>	6
2. <i>Outils</i>	7
Bilan 2015	7
1. <i>La permanence téléphonique</i>	7
2. <i>Le centre de documentation</i>	8
3. <i>Les fiches-conseil</i>	9
4. <i>La feuille d'information</i>	9
2. La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes	10
<i>Les actions menées en 2015</i>	10
1. <i>La formation d'enseignants du secondaire au module pédagogique « Territoires durables »</i>	10
2. <i>Participation au projet « Le monde en chantier »</i>	10
2.1 <i>Urbanistes en herbe</i>	11
2.2 <i>L'animation du module « Une brique, une pierre... mais qui est là derrière ? »</i>	11
3. <i>La conception et l'animation d'un circuit de découverte urbaine de la Ville de Charleroi</i>	11
4. <i>Territoires et Paysages – Semaine d'information et de sensibilisation - Parc naturel des Plaines de l'Escaut</i>	12
3. Éducation – Formation – Expertise	12
1. <i>Formation continuée du personnel de la MU</i>	12

2. Formation des CCATM aux outils de l'Aménagement du Territoire	12
3. Formation des CCATM à la densification en milieu rural	12
4. Expertise auprès des communes, associations, habitants et instituts de formation	13
5. Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme	14
III. Annexes.....	15
1. L'information et le conseil.....	15
2. La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes.....	15
3. Éducation – Formation – Expertise	15

I. Structuration de la mission

1. Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions

Le concept et le cadre institutionnel des « Maisons de l'urbanisme » sont définis par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (Titre 1^{er} livre IV, art. 256/1 à 256/5), modifié en mai 2002 et en mai 2008 par arrêtés du Gouvernement wallon fixant les conditions dans lesquelles les Maisons de l'urbanisme peuvent être agréées et subventionnées.

L'article 256/1 du CWATUP circonscrit l'objet et les missions des Maisons de l'urbanisme.

Art. 256/1. Des missions.

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour objet l'implication du public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition de leur cadre de vie.

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour mission la sensibilisation, l'information, le dialogue, le débat et la communication pour toute matière ayant trait à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Elles réalisent ces missions par l'organisation d'activités à caractère permanent ou occasionnel.

Ces activités doivent s'ouvrir au public le plus large et favoriser les échanges avec les professionnels du secteur.

2. Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL

Depuis 1987, Espace Environnement propose et concrétise un programme d'activités qui a pour titre « Maison de l'urbanisme ». Un arrêté ministériel du 27 mai 2004 a agréé l'asbl Espace Environnement en tant que Maison de l'urbanisme pour une durée de cinq ans sur la base des dispositions légales précitées. L'agrément a été renouvelé par arrêté ministériel de 2009 à 2013 et par arrêté ministériel prenant cours le 1^{er} janvier 2014 pour une nouvelle durée de 5 ans.

L'ensemble des missions et actions menées par les équipes interdisciplinaires d'Espace Environnement permet des synergies intéressantes dans l'information, le conseil, la sensibilisation et la formation apportés aux citoyens, dans le respect du développement durable global.

3. Objectifs et outils

L'objectif majeur des Maisons de l'urbanisme est de permettre à un maximum de citoyens de participer, en toute connaissance de cause, à l'aménagement local ou régional du territoire dans le nécessaire respect d'une gestion durable à long terme.

Pour que cette participation soit à la fois effective mais aussi objective, voire créative, il est indispensable de les guider, de favoriser leur réflexion et la qualité de leur argumentaire et de leur prise de parole.

C'est dans ce sens que nous développons nos activités, à commencer par *l'information*, claire et objective, niveau indispensable de la participation positive, *la sensibilisation* à ces matières à enjeu collectif et, pour des publics plus avertis et appelés à remettre des avis, tels les membres des CCATM, *la formation*.

Pour atteindre ces objectifs, des outils variés sont mis en œuvre afin de couvrir toutes les actions, depuis l'information et le conseil de base jusqu'à la concertation, la sensibilisation et la formation des acteurs.

4. Territoire d'action

- > L'ensemble de la Wallonie pour les permanences, les fiches-conseil accessibles via internet, la feuille d'information et l'accessibilité au centre de documentation.
- > Le Hainaut, essentiellement pour les autres actions.

5. Nos partenaires

Le réseau des Maisons de l'urbanisme

Le réseau des Maisons de l'urbanisme a été créé pour garantir l'efficacité et la cohérence de toutes les initiatives et spécificités de chacune des Maisons de l'urbanisme reconnues en Wallonie.

À ce titre, chaque Maison de l'urbanisme peut faire bénéficier l'ensemble du réseau de ses services. Des actions sont ainsi réalisées en partenariat.

D'autres partenariats

- > En premier lieu, la Wallonie et les communes de la Province de Hainaut : élus, techniciens et membres des CCATM.
- > Les associations et comités d'habitants, par l'organisation ou la participation à différents débats, colloques, actions de sensibilisation et cycles de formation.
- > Des établissements scolaires : facultés d'Architecture et d'Urbanisme, Hautes Ecoles, organismes d'éducation permanente ou de remise à niveau scolaire.
- > Et, de manière privilégiée, la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Situés dans la partie occidentale du Hainaut, ces deux organismes permettent un relais plus aisé avec les communes de cette zone.

Maison de l'Urbanisme du Hainaut

Cette semaine d'information et de sensibilisation est proposée en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme du Hainaut. Située à Charleroi, cette dernière propose de nombreux outils et des activités variées aux communes de la Province de Hainaut.

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour rôle l'implication de publics diversifiés (habitants, élus, techniciens) à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Les missions confiées par la Région wallonne sont l'information, la sensibilisation et l'incitation au dialogue constructif.

Line FRANÇOIS
Coordinatrice de la Maison de l'Urbanisme du Hainaut
lfrancois@espace-environnement.be
www.espace-environnement.be

Parc naturel des Plaines de l'Escaut

ANTOING
Bruyelle
Fontenay
Moubray
Pérames.

BELOEL
Aubechies
Babuelles
Elgines-Sainte-Anne
Grandglise
Quevauvillers
Ramegnies
Stomburges
Wardelincourt

BERNISSART
Blaton
Harchies
Pommeroeul
Vile-Pommeroeul

BRINEHAUT
Béharies
Gugrines
Hollain
Houwaert
Jolim-Merlin
Laalaigne
Lesdain
Rangy
Wez-Velvain

FÉRUWELZ
Bouignes
Bon-Secours
Brafte
Brosmeil
Bury
Cathellette
Roucourt
Wames-Andenne
Willoil
Wiers

RUMES
La Glarerie
Tointignies

Editeur responsable : FNPE
Rédaction et mise en page :
© FNPE - Print 2015
Photos : J. Dupuyot, FNPE
Impression : Impression Daffernie
Imprimé sur du Papier issu de forêts
gérées durablement - FSC

Aménagement du territoire

Semaine d'Information et de sensibilisation
5^e Edition

TERRITOIRES & Paysages

du 23 au 25 mars 2015
Une collaboration du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et de la Maison de l'Urbanisme du Hainaut

Parc naturel des Plaines de l'Escaut
31, rue des Sapins - B - 1603 Bon-Secours - Tél. 069 77 98 10
info@pnpe.be - www.plainesdelescaut.be

6. Nos publics-cibles

Les publics touchés par les actions de la Maison de l'urbanisme sont variés : les citoyens, les représentants des CCATM, le milieu associatif, des enseignants, des étudiants, les élus et les techniciens des communes, et, dans une moindre mesure, les professionnels de l'Aménagement du Territoire, plus directement informés par leur structure professionnelle.

7. L'équipe de travail

La Maison de l'urbanisme réunit une équipe de professionnels, plus principalement composée en 2015 de :

- Line François : géographe-urbaniste, coordinatrice de la MU ;
- Jean-François Bayot : éco-conseiller ;
- Romanella Cacciatore : secrétaire ;
- Nicolas Rochet : sociologue-urbaniste ;
- Anne Timmermans : géographe ;
- Alexandra Vanden Eynde : historienne de l'art, accompagnant les projets pédagogiques.

8. Les personnes-ressources

La Maison de l'urbanisme bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des personnes-ressources suivantes :

- Nadine Zanoni : architecte ;
- Thérèse Devallée et Nathalie Ricaille : chargées de mission en communication ;
- Marthe Desclée : documentaliste ;
- Gracia Tornero : gestion financière ;
- Serge Vogels : secrétaire général.

II. Les activités réalisées en 2015

Pour répondre aux objectifs de participation et de soutien à la durabilité du développement territorial, notre Maison de l'urbanisme du Hainaut réalise des activités et crée des outils de sensibilisation, d'information, de dialogue et de communication permettant d'impliquer le public le plus large possible aux enjeux de ces questions.

Les démarches mises en place visent la prise en compte de l'intérêt collectif.

Nos activités se développent selon plusieurs axes

- > l'information et le conseil ;
- > l'accompagnement des citoyens (et de tous les acteurs concernés par les processus de décision) et le soutien à la consultation et à la concertation dans le cadre de projets importants le plus souvent soumis à enquête publique ;
- > la sensibilisation à la gestion durable du territoire et l'aide à la mise en place de démarches volontaires et pilotes auprès des communes, de communautés de communes, d'organes pédagogiques ou d'organismes de gestion du territoire ;
- > l'éducation permanente, la formation et l'expertise.

En fonction des attentes du Cabinet de l'Aménagement du Territoire, le plus souvent liées à l'actualité, des attentes formulées par nos publics-cibles, des propositions de collaborations de la part de nos partenaires et bien entendu en fonction de nos compétences et outils ayant fait leur preuve, les actions développées par axe sont plus ou moins importantes selon les années.

En 2015, nous avons poursuivi nos missions d'information et de sensibilisation et accentué notre mission de formation, entre autres auprès des membres des CCATM, en développant en partenariat avec 6 CCATM, une grille d'analyse spécifique concernant les projets de densification en milieu rural. Par contre, nous n'avons pas été sollicités pour accompagner des processus de participation, par exemple, dans le cadre d'enquêtes publiques de grande ampleur.

1. L'information et le conseil

Informé et conseiller le public dans ses démarches ou questionnements en aménagement du territoire et urbanisme est la base de la participation effective.

Nos missions et outils mis en place doivent apporter :

- > une information claire et actualisée aux niveaux technique et juridique ;
- > une aide à la compréhension de la situation, parfois complexe ;
- > des conseils pratiques à la participation active et responsable ;
- > l'ouverture au dialogue entre les acteurs.

Nos actions d'information et de conseil excluent la gestion de conflits de voisinage.

1. Services fournis

Une **permanence d'information et de conseils**, accessible à tous les citoyens et toutes les communes de la Wallonie.

- > Le service est accessible par téléphone, du lundi au vendredi toute la journée, et par e-mail, y compris le week-end, ou sur simple visite, sur rendez-vous.
- > En première ligne, une secrétaire spécifique au service est à l'écoute de la demande.
- > Un conseiller en urbanisme traite les demandes. Une réponse rapide est fournie, dans un délai de quelques jours maximum.



- > Le service possède une logistique et une gestion qui lui sont propres et s'appuie sur une documentation interne et externe (service juridique de Wallonie et de l'Union des Villes et Communes de Wallonie).

Un **centre de documentation** accessible sur rendez-vous. Il offre :

- > une centralisation et une mise à disposition d'informations ciblées dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- > un encadrement par une documentaliste spécialisée ;
- > un suivi des demandes par un conseiller selon les cas ;
- > une logistique et une gestion propres au service.

2. Outils

En soutien à ces services d'information et de conseil, la Maison de l'urbanisme a réalisé des outils spécifiques, à utilisation interne et/ou externe et veille à leur mise à jour régulière.

Des fiches-conseil

Les fiches-conseil de la série « La Maison de l'urbanisme et de l'environnement » sont consacrées aux grands thèmes de l'urbanisme et de l'environnement. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de recevoir une information générale et actualisée dans ces domaines pour participer au développement harmonieux et durable de son cadre de vie.

Un site Internet

Le site Internet d'Espace Environnement <http://www.espace-environnement.be> actuellement en cours de refonte totale, offrira très bientôt une toute nouvelle présentation, plus accessible et plus conviviale, entre autres des activités spécifiquement menées par la Maison de l'urbanisme. Des pages d'actualités régulièrement mises à jour permettront d'être informés plus rapidement des activités en cours et à venir.

Une feuille de contact

Depuis 2012, elle fait partie du panel des outils d'information et de contact pour les personnes extérieures. Elle sert à la visibilité des actions et à la diffusion d'informations sur le territoire.

Il s'agit d'une feuille d'information (de 4 à 8 pages en format A4), sous format informatique, diffusée via une mailing list et sur notre site.

Par an, nous y développons 2 ou 3 sujets sous forme de « dossier du moment ».

Bilan 2015

1. La permanence téléphonique

Sur l'année 2015, nous avons reçu **157 demandes** d'information et de conseils traitées par les conseillers en urbanisme.

La répartition par type de demandes

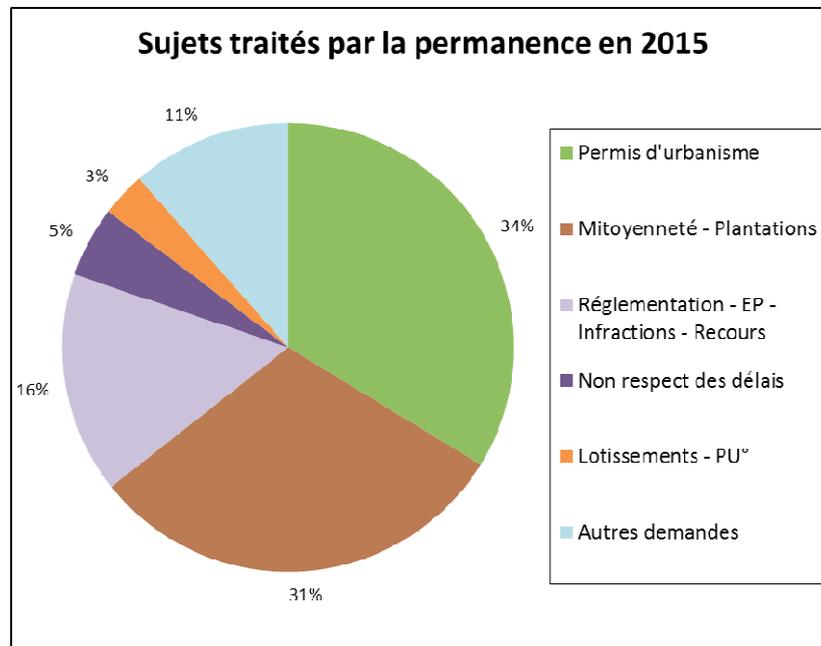
Les demandes vont du simple renseignement, comme la distance autorisée pour planter ou construire, à des cas plus complexes justifiant des recherches plus pointues en matière législative, directement liées au CWATUP, voire connexes à d'autres secteurs ou législations.

Le but est bien entendu d'aider les personnes dans leurs démarches d'information ou de participation, dans le respect des législations et procédures en cours mais aussi la sensibilisation au « bon aménagement des lieux ». Nous ne nous substituons pas aux communes toujours citées comme les relais prioritaires dans les questions d'aménagement du territoire.

Si nous prenons en compte les appels concernant les conflits (de voisinage mais aussi avec les administrations ou un architecte), nous ne les gérons pas ; nous suggérons toujours le dialogue et renvoyons les personnes vers les services de médiation existants ou vers la Justice de Paix.

Le profil type du demandeur reste majoritairement le particulier. Environ 10 % des demandes proviennent de professionnels (architectes, avocats, entreprises privées, associations...) ou des représentants des pouvoirs publics (communes, administrations, police de proximité...). Ce pourcentage reste constant d'année en année.

Les demandes se font soit par téléphone soit via mail avec une répartition assez équilibrée : 50/50.



- > Ce qui reste constant d'année en année, c'est l'importance des demandes en matière de mitoyenneté et de plantations ; les fiches créées restent un outil plus qu'utile dans les réponses apportées qui sont ainsi plus rapidement fournies.
- > La catégorie « Permis d'urbanisme » reprend l'ensemble des demandes du type : « Nous voudrions faire tels travaux, avons-nous besoin d'un permis, de quel type et quelles démarches devons-nous entreprendre ? ». Les demandes sont surtout liées à l'agrandissement, aux travaux touchant à la façade et effectués en extérieur ainsi que les divisions de logements. Certains cas plus complexes font également l'objet de demandes, comme les permis pour des constructions situées en dehors des zones d'habitat ou des modifications d'affectation de bâtiments existants.
- > Les appels concernant les cas d'infractions, de régularisation et de recours sont toujours bien présents. S'y ajoutent de plus en plus de cas de questionnements pour le non-respect des délais dans la réponse fournie par l'Administration pour la délivrance de permis.
- > La catégorie « Autres demandes » concerne soit les demandes traitant visiblement d'un conflit de voisinage et que nous ne prenons pas en charge (--> médiateur ou juge de Paix), soit les demandes pour les primes ou l'isolation (--> guichets de l'énergie), soit des demandes en matières de permis de location, de cadastre ou autre. Nous renvoyons ce type de demandes vers les services concernés qui offriront une réponse correcte. Quelques demandes de renseignements ou d'accès à notre service de documentation figurent aussi dans cette catégorie.

2. Le centre de documentation

- > Une diffusion sélective de l'information est pratiquée en fonction du profil documentaire de chacun. Ces informations ponctuelles proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, d'une importante veille législative (notamment Moniteur belge et Parlement wallon) et informative sur Internet (via le logiciel de surveillance Website-Watcher).
- > En 2015, la bibliothèque du centre de documentation d'Espace Environnement s'est enrichie de quelques 325 articles de périodiques et 435 publications diverses (livres, brochures, dépliants, rapports...). Au sein de la thématique plus particulièrement consacrée à l'urbanisme et l'aménagement du territoire, il s'agit de 41 articles spécifiques et de 205 publications diverses.

Le nombre important de publications en cette année 2015 provient d'un encodage systématique de documents jusqu'alors détenus dans les bureaux des chargés de mission.

- > Une synthèse des événements (colloques, formations, séminaires...) s'adressant tant aux professionnels qu'au grand public est compilée via le dépouillement de revues et de sites Internet. Cet agenda est mis à disposition de l'équipe de travail.
- > Les chargés de mission en urbanisme peuvent faire appel au centre de documentation pour toute demande d'information (pour répondre à une question de la permanence, mettre sur pied un événement, rédiger un dossier, mettre à jour leurs connaissances...). Les recherches documentaires se font au départ de nos collections (via notre base de données sous le logiciel PMB) ou sur Internet.
- > Le centre de documentation reçoit également des demandes émanant de l'extérieur. Élèves du secondaire effectuant un travail sur Charleroi et la région pour leur cours d'étude du milieu, étudiants réalisant un mémoire, professeurs préparant un cours sur l'aménagement du territoire, particuliers, professionnels... Ces personnes peuvent prendre rendez-vous pour consulter notre documentation.

3. Les fiches-conseil

Pas de nouvelle fiche réalisée en 2015. En attente du CoDT.

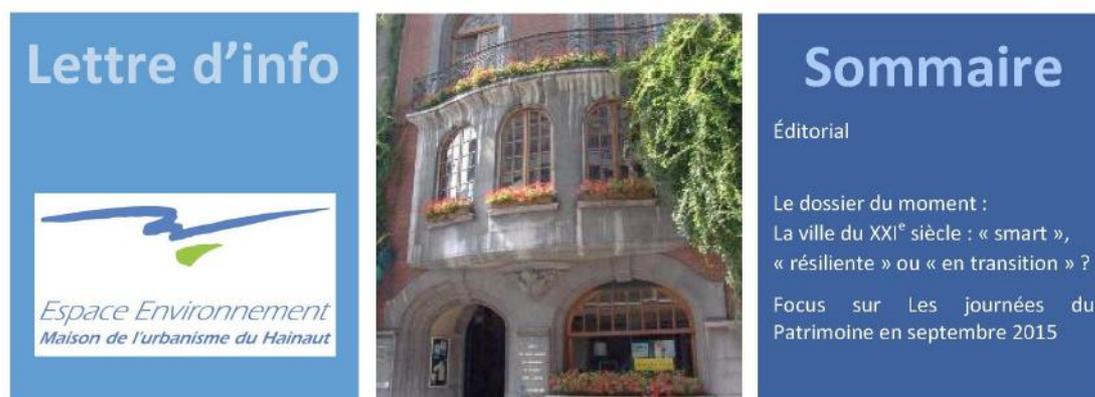
4. La feuille d'information

En 2015, deux périodiques ont été diffusés via adresses mail.
Les sujets traités :

1. « La ville au XXI^e siècle : « smart », « résiliente » ou « en transition » ? », cette lettre d'infos voulait faire le point sur ces concepts nouveaux et assez nébuleux pour le grand public, sortir du jargon et montrer, à travers quelques exemples les processus mis en place et le rôle que peut ou pourrait avoir le citoyen dans ces processus.
2. « La densification en milieu rural, comprendre et réguler le phénomène », abordant un sujet beaucoup plus concret que la précédente, cette lettre relate l'expérience menée en collaboration avec 6 CCATM pour établir une liste de critères afin analyser les projets de densification en milieu rural. Elle présente aussi deux expériences de densification douce : « le Bimby » et « l'habitat kangourou ».

Maison de l'urbanisme du Hainaut

Juillet 2015 - n°9



2. La sensibilisation à la gestion durable du territoire - L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes

Il s'agit de répondre aux attentes des communes, des organismes de gestion du territoire mais aussi du Cabinet qui souhaite sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Aider à la mise en place de démarches et outils innovants pour les acteurs concernés implique de :

- > déterminer les besoins effectifs avec le demandeur ;
- > évaluer les missions entrant dans le cadre des Maisons de l'urbanisme ;
- > adapter ou développer des méthodes créatives ou des outils pertinents ;
- > dynamiser les processus ;
- > évaluer et capitaliser les expériences pour les proposer à d'autres communes ou organismes intéressés par des processus participatifs similaires.

Les actions menées en 2015

1. La formation d'enseignants du secondaire au module pédagogique « Territoires durables »

Rétroactes

En 2012, nous avons créé en partenariat avec la Haute Ecole Charlemagne et trois enseignants hennuyers associés à la démarche un module pédagogique intitulé : « Territoires durables » et sous-titré : « Vivre à la ville - Vivre à la campagne. Qui aura le plus d'impact sur son territoire ? », module orienté vers le public des 16-18 ans et qui les invite à se situer et à réfléchir à leur lieu de vie actuel mais aussi futur, à leurs modes de déplacement et plus généralement à la manière dont le territoire est occupé par les activités humaines.

En 2013, nous avons réalisé plusieurs séquences de tests avec deux des trois enseignants ayant collaboré à la concrétisation du projet. Nous avons ainsi amélioré et enrichi le module. En 2014, nous avons formé plusieurs groupes d'enseignants à l'utilisation de ce module.

En 2015

- > Formation de 17 enseignants, dans le cadre des formations « FORFOR » de l'enseignement catholique Louvain-la-Neuve, le **29 janvier**.
- > Soutien aux enseignants ayant suivi la formation par la mise à disposition en format PDF des cartes géographiques nécessaires à la contextualisation : situation de l'établissement sur son territoire et des lieux d'habitat des étudiants.



2. Participation au projet « Le monde en chantier »

Activité organisée par la Cité des Métiers de Charleroi « Le monde en chantier » est un projet dans lequel sont impliqués des élèves du 3^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire. Il s'agit d'une sensibilisation aux métiers de la construction, entre autres, à travers la visite des chantiers de Charleroi.

A la recherche d'activités pédagogiques complémentaires, les responsables nous ont contactés. Ils se sont montrés intéressés par deux modules/jeux : « Urbanistes en herbe » et « Une brique, une pierre... mais qui est là derrière ? ».

2.1 Urbanistes en herbe

Le stock de boîtes de jeu produites en 2013 et destinées aux enseignants en géographie du secondaire inférieur est épuisé, ce qui rend difficile les formations dans la mesure où les enseignants ne peuvent plus s'en procurer et donc les utiliser avec leurs élèves.

Il est donc intéressant de collaborer avec un organisme relai. Les animateurs de la Cité des Métiers avaient déjà utilisé le jeu mais sans en connaître l'ensemble des applications possibles.

- > Formation de trois animateurs de la Cité des Métiers à la notion d'Aménagement durable du Territoire et à l'utilisation correcte du jeu, le **21 septembre**.

2.2 L'animation du module « Une brique, une pierre... mais qui est là derrière ? »

Produite dans le cadre d'un projet européen Interreg IVa et développé par Espace Environnement et ses partenaires, cette animation est essentiellement destinée aux élèves du 3^e degré de l'enseignement primaire.

Cet outil permet de :



- > Sensibiliser les enfants à l'importance des métiers du bâtiment sur le cadre de vie, métiers souvent mal perçus.
- > Les rendre concrets à travers la lecture du quartier et de son patrimoine bâti, à partir d'une approche ludique autour des matériaux et des outils utilisés et de témoignages des hommes de métiers.
- > Les promouvoir auprès des jeunes qui pourront s'orienter vers les filières de formation liées aux métiers de la construction.

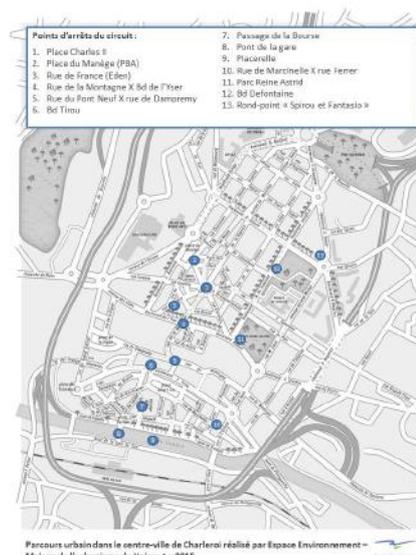
Animation de six classes des environs de Charleroi, entre le **19 et le 22 octobre**.

3. La conception et l'animation d'un circuit de découverte urbaine de la Ville de Charleroi

Cette activité pédagogique répond à une demande de l'Athénée Royal Vauban dans le cadre de l'accueil des élèves de première secondaire pour favoriser leur intégration et leur connaissance de la Ville.

Les actions spécifiques de la MU du Hainaut :

- > La conception du circuit qui veut avant tout faire découvrir la ville et son histoire à travers un regard urbanistique et patrimonial en pointant les grands chantiers actuels avec arrêts et commentaires.
- > La conception de trois animations :
 - Superposition de la carte actuelle et de cartes anciennes permettant de découvrir les évolutions urbaines.
 - Placer dans un ordre chronologique des photos de bâtiments.
 - Questionnaire d'observation dans le parc du Palais de Justice.
- > L'animation de **8 visites**, réparties sur 3 jours les **1^{er}, 2 et 3 septembre**.
- > Rédaction d'un dossier reprenant les commentaires du parcours urbain, les exercices de synthèse proposés aux élèves ainsi que les illustrations utilisées lors du circuit, dossier transmis aux professeurs de géographie et d'histoire de l'Athénée Royal Vauban afin qu'ils soient autonomes pour reproduire le circuit les années suivantes.



4. Territoires et Paysages - Semaine d'information et de sensibilisation - Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Soutien de la Maison de l'urbanisme à cette semaine d'information et de sensibilisation organisée par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut :

- > Conception et animation d'un atelier-débat **le 23 mars** avec les CATUs des communes du Parc concernant les outils de la mobilité alternative avec échanges d'expériences entre les CATUs.
- > Animation **le 24 mars** d'une conférence-débat : « Infrastructures routières et traversées de villages, pour quelle image rurale ? », avec exposition de travaux d'étudiants de la Haute Ecole Charlemagne et comme intervenants : H. Sirault (enseignant), H. Grandjean (DGO1) et J. Schirvel (CATU de Péruwelz).
- > Rencontre préparatoire pour l'organisation de la semaine de 2016, **le 12 novembre**.

3. Éducation - Formation - Expertise

1. Formation continuée du personnel de la MU

- > Visite du site des anciennes brasseries de l'Union à Tourcoing organisée par la Maison de l'urbanisme de Liège - Huy - Waremme, **le 24 avril**.
- > Participation à la présentation du programme « District Créatif de Charleroi », **le 4 juin**.
- > Participation à la « Charleroi Academy » organisée par le Bouwmeester de Charleroi, atelier « état des lieux », **le 19 septembre** et atelier « l'imaginaire urbain », **le 21 novembre**.
- > Participation à la présentation du programme « URBAN » à Charleroi, **le 1^{er} octobre**.
- > Participation à la présentation de la politique « Quartiers nouveaux », LLN, **le 17 novembre**.
- > Formation « Petits logements », UVCW, La Louvière, **le 30 novembre**.

2. Formation des CCATM aux outils de l'Aménagement du Territoire

Le premier module a été créé en 2008, à la demande des communes et des membres des CCATM.

Il s'agit d'un module dispensé sur place, lors d'une réunion de la CCATM, débattu en environ 1h30 et qui reprend les thèmes suivants :

- > présentation des services de la Maison de l'urbanisme et de son intégration dans un réseau ;
- > les grandes « règles » qui régissent l'aménagement du territoire : les schémas, les plans, les règlements, la participation ;
- > les rôles et compétences de la CCATM, en tant que commission émettant un avis citoyen sur des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- > présentation d'un certain nombre d'outils, en fonction des attentes et de la configuration territoriale de la commune : SSC, RCU, RUE, PCA, différents types de permis... et mise en situation pour la commune concernée.

En 2015, les communes suivantes ont bénéficié de cette formation :

- > La Ville de Charleroi, CCATM **du 6 janvier**.
- > La Ville de La Louvière, CCATM **du 22 septembre**.

3. Formation des CCATM à la densification en milieu rural

Les demandes de densifier le territoire rural existent et les CCATM sont confrontées à divers projets : réaffectation et division d'anciennes fermes ou granges, construction de petits appartements, division de terrains bâtissables de grande taille.

Des CATUs nous ont interpellés pour sensibiliser et former les membres de leur CCATM à cette question.

Méthode de travail retenue : travail collaboratif et d'échange inter-CCATM avec production d'une grille de critères d'appréciation des projets de densification rurale. Cette méthode permet à la fois une appropriation de l'outil mais aussi l'établissement de liens entre CCATM de communes proches et aux questionnements souvent semblables.

Le travail a été réalisé avec deux groupes de trois CCATM : Lobbes, Montigny-le-Tilleul et Thuin, en Haute Sambre, le 20 octobre et Brugelette, Lens et Silly en Hainaut occidental, le 19 novembre.



Organisation de la formation :

- > Mise en contexte : « Qu'est-ce que la densité et quelles formes peut-elle prendre en milieu rural ? » par Barbara Lefort du CREAT.
- > Présentation par les CATUs des exemples concrets qui serviront aux travaux dans les sous-groupes.
- > Travail en deux groupes et sur base d'un des deux projets concrets et d'une pré-grille de critères, permettant ainsi de la valider et l'affiner.
- > Restitution des remarques et amendements formulés dans les groupes à l'ensemble des participants.

Les actions spécifiques de la MU du Hainaut :

- > La conception du module et de la grille de critères à discuter.
- > Le choix des projets à traiter en collaboration avec les CATUS, apport de documents cartographiques supplémentaires, si nécessaire.
- > L'animation des groupes de travail.
- > La restitution de l'ensemble des remarques formulées dans les groupes, à l'ensemble des participants.
- > Sur base des deux soirées de formation, la finalisation de la grille de critères et l'envoi aux CATUS.

En 2016, sur base de cette grille finalisée, nous proposerons à d'autres groupes de CCATM de bénéficier de cette formation et de pouvoir ainsi appliquer cette grille lors de leurs discussions ultérieures sur ce type de projet.

4. Expertise auprès des communes, associations, habitants et instituts de formation

Communes

- > Réponse à une demande de la conseillère en aménagement du territoire de Brugelette concernant un projet de rénovation d'un bâtiment ancien et construction de bâtiments nouveaux pour l'exploitation agricole, projet à présenter à la CCATM. Visite de terrain et rencontre de l'exploitant, le 12 août et envoi de photographies exemplatives pour aider à la compréhension de l'intégration paysagère par les membres de la CCATM.

Associations

- > Participation à « L'Université » d'IEW, comme personne ressource dans l'atelier abordant les outils de la participation à l'échelle régionale, **le 30 janvier**.
- > Présentation à l'Espace Citoyen de Dampremy du travail réalisé sur l'évolution des paysages de ce quartier. Les accompagnateurs sociaux, le responsable de l'Espace Citoyen et les membres du syndicat d'initiative ont pu découvrir une autre facette de ce quartier industriel, **le 9 février**.
- > Participation à un débat organisé par Oxfam sur la qualité alimentaire et les circuits courts. L'intervention de la MU a porté sur les liens entre aménagement du territoire et agriculture : l'objectivation de la perte des terres agricoles, des contraintes liées au respect des codes en vigueur mais aussi la sensibilisation aux comportements individuels qui amènent l'étalement des zones bâties au détriment des terres agricoles, **le 5 juin**.
- > Participation à un atelier relatif à la définition d'aménités sur le centre-ville de Charleroi organisé à l'initiative d'IEW, portant sur une maille urbaine en profonde mutation (implantation d'un centre commercial, opération de rénovation urbaine et importants projets FEDER), **le 23 décembre**.

Instituts de formation

- > Participation au jury des étudiants de 2^e master en Architecture du paysage de la Haute Ecole Charlemagne, projet concernant la réaffectation des sites et du patrimoine sidérurgiques, **le 9 janvier**.
- > Formation à l'école FPS de Charleroi, enseignement de promotion sociale et de remise à niveau (accession au CESS), dans le cadre de l'unité « Développement personnel et citoyens », formation sur « L'histoire et l'évolution urbaine de Charleroi », **le 19 janvier** et « La participation en Aménagement du Territoire », **le 9 février**.
- > Participation aux jurys de l'atelier d'étudiants de 1^{re} et 2^e master dans la section « Mutations urbaines » de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'UMons, projets concernant la valorisation urbanistique de la place Bootle et de ses abords (centre de Mons), **le 22 janvier et le 22 juin**.
- > Accompagnement des étudiants qui suivent le certificat interuniversitaire d'analyse paysagère lors d'une journée de terrain à Charleroi, axée sur le paysage industriel, **le 8 mai**.
- > Echanges sur la participation citoyenne en Aménagement du Territoire avec le Pr Teresa Vasconcelos de l'université de Lisbonne, **le 27 mai**.
- > Formation des étudiants conseillers en environnement, Université Ouverte de Charleroi, « La participation en Aménagement du Territoire », **le 15 septembre**.
- > Formation des étudiants en comptabilité de l'école industrielle de promotion sociale à Jumet, sur « l'histoire et l'évolution urbaine de Charleroi », **le 30 septembre**.
- > Participation au jury des étudiants de 1^{re} master en Architecture du paysage de la Haute Ecole Charlemagne, projet concernant la valorisation urbanistique et paysagère du site des Carrières à Soignies, **le 17 décembre**.

5. Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme

Poursuite des échanges (mails, téléphone, réunions) concernant les modifications liées à la future mise en place du CoDT ainsi que sur les formations qui découleront de cette mise en place.

- > Réunion préparatoire, **le 9 octobre**.
- > Réunion au Cabinet du Ministre Di Antonio, **le 29 octobre**.

Echanges sur les activités pédagogiques et sur les méthodologies appliquées, réunion à la MUFA, **les 14 avril et 5 mai**.

Création d'un blog commun décrivant les activités pédagogiques de chaque MU.

III. Annexes

1. L'information et le conseil

- Lettre d'info n° 9
- Lettre d'info n° 10

2. La sensibilisation à la gestion durable du territoire - L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes

- Présentation et animation du module « Territoires durables » lors des formations du CECAFOC
- Animation du module « Une brique, une pierre, mais qui est là derrière ? » lors de la semaine « Le Monde en chantier » de la Cité des Métiers
- Création et animation d'un parcours urbain dans le centre-ville de Charleroi pour des élèves de l'Athénée Vauban
- Participation à la semaine d'information et de sensibilisation « Territoires et paysages » du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

3. Éducation - Formation - Expertise

- Formation aux outils de l'aménagement du territoire à la CCATM de La Louvière
- Formation à la densification en milieu rural pour les CCATM
- Soutien à la CATU de Brugelette pour présentation d'un projet en CCATM
- Formation aux connections entre aménagement du territoire et agriculture pour OXFAM
- Formation à l'évolution urbaine de Charleroi et à la participation à l'Aménagement du territoire pour la formation continuée organisation par FPS Charleroi
- Formation à la participation en aménagement du territoire pour la formation des conseillers en environnement de l'Université Ouverte de Charleroi

Urbanisme
Aménagement du territoire
Patrimoine
Mobilité
Environnement
Aménagements verts
Prévention des déchets
Santé et habitat
Santé et environnement



Espace Environnement ASBL

rue de Montigny 29 - BE-6000 Charleroi

Tél. : 071/300 300 - Fax : 071/509 678

E-mail : info@espace-environnement.be

Site Internet : www.espace-environnement.be